

# *Project Management*

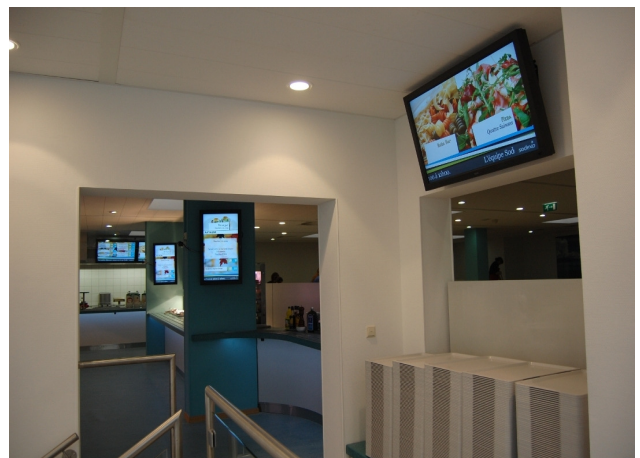
## PRESTATIONS :

Le Project Manager met à la disposition du client son savoir faire technique / économique, et les moyens nécessaires à la réalisation de son projet.

Dans le cadre de sa mission, en tant que prestataire de service, il est assujéti à une obligation de moyens. Pour ce faire, il met en œuvre toutes ses compétences au travers des techniciens expérimentés de la construction.

En phase conception, il consulte les entreprises afin de définir laquelle répondra au mieux aux attentes du client aussi bien au niveau technique que budgétaire.

En phase réalisation, il dirige le projet en assurant un suivi technique des travaux ainsi qu'un suivi financier par la validation des factures.



Transformation de surface de bureaux en un restaurant Sodexo pour la SGBT à Luxembourg (L)